

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

GOUVERNEMENT PROVINCIAL DU NORD-KIVU



CABINET DU GOUVERNEUR
DE PROVINCE

Le Gouverneur

EDIT N°002/2017 DU 14 DECEMBRE 2017 MODIFIANT ET
COMPLETANT L'EDIT N°002/2015 DU 22/12/2015
FIXANT LA NOMENCLATURE ET LES REGLES RELATIVES
AUX TAUX DES IMPOTS, DROITS, TAXES ET REDEVANCES
DE LA PROVINCE DU NORD-KIVU

Décembre 2017

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

GOUVERNEMENT PROVINCIAL DU NORD-KIVU



CABINET DU GOUVERNEUR
DE PROVINCE

Le Gouverneur

EDIT N° ~~002~~ /2017 DU ~~22~~ 14 DECEMBRE 2017 MODIFIANT ET COMPLETANT
L'EDIT N° 002/2015 DU 22/12/2015 FIXANT LA NOMENCLATURE ET LES
REGLES RELATIVES AUX TAUX DES IMPOTS, DROITS, TAXES ET REDEVANCES
DE LA PROVINCE DU NORD-KIVU

EXPOSE DES MOTIFS

Conformément à la Constitution de la République Démocratique du Congo telle que modifiée par la loi n°11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006 et à l'ordonnance-loi n°13/001 du 23 février 2013 fixant la nomenclature des impôts, droits, taxes et redevances des Provinces et des entités territoriales décentralisées ainsi que leurs modalités de répartition, la Province du Nord-Kivu dispose de sa nomenclature.

L'article 171 de la Constitution précitée consacre deux paliers d'exercice du pouvoir de l'Etat, à savoir le Pouvoir central et les provinces, et trois niveaux de gouvernance : l'Etat, les provinces et les entités territoriales décentralisées, chacun jouissant d'une personnalité juridique propre et dont les finances publiques sont distinctes.

A cet effet, la loi n°11/011 du 13 juillet 2011 relative aux Finances Publiques fixe les normes relatives à l'élaboration, à l'exécution et au contrôle du budget en tenant compte de ces trois niveaux de gouvernance instituée par la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006, telle que modifiée à ce jour.

Se conformant aux dispositions ci-haut évoquées, en date du 22 décembre 2015, le Gouverneur de Province avait promu l'édit n°002/2015 modifiant et complétant l'édit n°001/2014 du 03 juillet 2014 fixant la nomenclature et les règles relatives aux taux des impôts, droits, taxes et redevances de la Province du Nord-Kivu et ce, conformément à la loi n°11/011 du 13 juillet 2011 relative aux Finances Publiques.

Cependant, dans son application, certaines omissions préjudiciables à la bonne mobilisation et au bon encadrement des recettes publiques provinciales ont été constatées. De même, l'intégration de manière concertée, les apports des partenaires,

de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC), de la Société Civile et ceux des services d'assiette justifie la nécessité de présenter des modifications correctives.

Il sied aussi de souligner que certains éléments de base sous-tendent la révision du présent édit, à savoir :

1. La mauvaise conjoncture économique : il est connu de tous que, depuis le début de l'année 2016, la Province du Nord-Kivu traverse une conjoncture économique défavorable à la croissance en raison des éléments ci-après :
 - l'insécurité généralisée dans les milieux de production et le long des axes routiers ;
 - la dépréciation du franc congolais ayant entraîné la hausse vertigineuse des prix en monnaie locale sur le marché des biens et services ;
 - la nécessité de l'élargissement de l'assiette fiscale : pour que la Province puisse se constituer une assiette fiscale à large base, il est plus rationnel d'ajuster certains taux de la taxation pour encourager tout le monde à payer les impôts et taxes, y compris ceux qui tiennent des activités économiques du secteur informel.
2. La proactivité et la flexibilité vis-à-vis des recommandations du forum national sur la réforme du système fiscal de la RDC : multiplicité des taxes, redondance et inopportunité de certains droits et taxes.

La révision de la nomenclature et des taux de taxation est une réponse opportune à l'Assemblée provinciale et du Gouvernement provincial aux réclamations légitimes des assujettis telles qu'exprimées par la FEC lors de la tenue du deuxième forum économique de la Province du Nord-Kivu.

Ainsi, les innovations apportées par cette nomenclature sont les suivantes :

- le réajustement du taux de la redevance sur le carburant ;
- l'introduction dans le secteur de l'énergie de la redevance sur l'exercice des activités du secteur d'électricité conformément à la loi n°14/011 du 17 juin 2014 relative au secteur de l'électricité à son article 36 ;
- la reformulation du libellé de la quote-part rémunératoire SAESSCAM en « Quote-part rémunératoire SAEMAP (Service d'Assistance et d'Encadrement de l'Exploitation de la Mine Artisanale à Petite Echelle) » et son éclatement en deux car la taxation diffère lorsqu'il s'agit de l'exploitation dans les zones artisanales et des périmètres concédés couverts par des titres miniers ;

- le réajustement du taux de la taxe sur le certificat d'expertise, d'origine et de bonne santé végétale ;
- l'élargissement de l'assiette de la taxe sur permis de commerce frontalier des produits vivriers de première nécessité et des Droits de délivrance de certificat vétérinaire de circulation ou de transfert des animaux ;
- l'application de la loi des Finances n°17 /005 du 23 juin 2017 de l'exercice 2017 en son article 12, ayant changé le taux de la taxe rémunératoire sur l'exploitation artisanale des minerais autre que l'or et le diamant ;
- la modification de la périodicité de la taxe sur la délivrance de la licence d'exploitation pour hôtels et similaires de 0 à 1 étoile de non renouvelable à « Tri-annuel » ;
- la délocalisation de la quote-part sur les frais de la radioactivité du Secteur de l'environnement vers le secteur de la recherche scientifique et technologique, son éclatement dans les secteurs des mines et de la santé.

Par ailleurs, le présent édit a la particularité de responsabiliser les Ministres provinciaux concernant leur participation à la mobilisation des recettes de leurs secteurs d'activités.

Enfin, pour faciliter son application par l'Administration fiscale provinciale ainsi que par les assujettis, le présent édit reprend l'intégralité de celui qu'il modifie moyennant les correctifs et les quelques compléments sus évoqués.

Telle est l'économie du présent édit.

EDIT

L'Assemblée provinciale a adopté ;

Le Gouverneur de Province promulgue l'édit dont la teneur suit :

Chapitre 1^{er} : DES DISPOSITIONS GENERALES

Article 1^{er}

Le présent édit modifie et complète l'édit n°002/2015 du 22 décembre 2015 fixant la nomenclature et les règles relatives aux taux des impôts, taxes et redevances de la Province du Nord-Kivu.

Article 2

Les impôts, droits, taxes et redevances de la Province du Nord-Kivu visés à l'article 1^{er} du présent édit ainsi que leurs taux respectifs sont ceux repris dans le tableau en annexe qui en fait partie intégrante.

Ces taux servent de référence et sont perçus en Francs Congolais au taux officiel fixé par la Banque centrale.

Article 3

Les taux des impôts, droits, taxes et redevances de la Province sont soit spécifiques, forfaitaires ou ad valorem, soit transactionnels pour ce qui concerne les amendes et les pénalités.

Article 4

Chaque Ministre provincial est responsable de la mobilisation des recettes issues des actes régénérateurs de son secteur d'activités.

À ce titre, il appuie la Direction Générale des Recettes du Nord-Kivu en organisant des réunions mensuelles sur les recettes avec les services d'assiette relevant de son Ministère.

Chapitre 2 : DES DISPOSITIONS PARTICULIERES A L'IMPOT FONCIER

Section 1^{ère} : De la définition des concepts usuels en matière d'impôt foncier

Article 5

Au sens du présent édit, il faut entendre par :

1. **Superficies foncières bâties** : les immeubles destinés à l'habitation ou au logement, à l'entreposage des biens, au commerce, à l'industrie et à l'usine ;
2. **Superficies foncières non bâties** : les concessions dans lesquelles aucune construction n'est érigée. Sont assimilées à cette catégorie, les concessions dans lesquelles sont érigées des maisons en pisé ou les maisons en bois non traité ;
3. **Villa**: une maison d'habitation, de plaisance ou de villégiature renfermant les critères indicatifs ci-après :
 - i. La superficie bâtie supérieure ou égale à 200m²;
 - ii. L'affectation au logement d'une seule famille ;

- iii. Les éléments de confort:
 - a. au moins trois chambres à coucher ;
 - b. une cuisine, une salle de bain, un vaste salon ;
 - c. un jardin privé, un garage fermé, les annexes couvertes ;
 - d. une piscine, un raccordement en eau et en électricité ;
 - e. un nombre d'étages supérieurs à deux pour les immeubles collectifs ;
- iv. Les éléments de modernité relatifs à l'aisance:
 - a. le téléphone fixe ;
 - b. l'Internet ;
 - c. l'antenne parabolique.

Les éléments de confort et de modernité cités ci-haut ne sont pas cumulatifs.

4. **Appartement**: un immeuble collectif d'habitation ou de bureau, dont l'usage est autonome.
5. **Etage**: une construction échelonnée à partir de la cave ou du rez-de-chaussée jusqu'en haut y compris le comble habitable ;
6. **Chalet**: une maison en bois traité ;
7. **Autres immeubles**: constructions qui ne sont ni villas, ni appartements, ni étages, ni chalets.

Sont assimilées à cette catégorie, les unités d'un immeuble exploitées économiquement d'une manière autonome: boutique, magasin, dépôt, alimentation, supermarché, pharmacie, papeterie et autres annexes aux constructions principales.

Section 2: Des modalités de calcul de l'impôt foncier

Article 6

L'impôt foncier frappe la détention ou la jouissance des superficies foncières bâties et non bâties suivant l'usage, la nature des immeubles et les rangs des localités.

Article 7

L'impôt foncier d'une villa, d'un hôtel, d'une usine, d'une industrie et d'une antenne de télécommunication cellulaire est calculé sur la base de la superficie bâtie et de la localité dans laquelle ils sont situés.

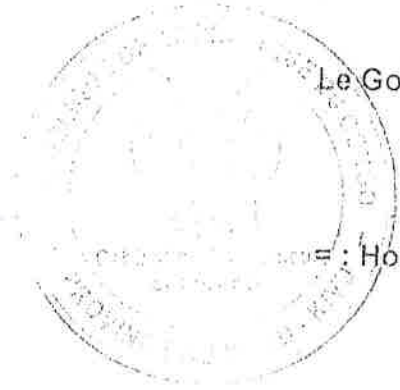
Article 8

Sont abrogées toutes les dispositions antérieures et contraires au présent édit.

Article 9

Le présent édit entre en vigueur à la date de sa promulgation.

Fait à Goma, le 10 DEC 2017



Le Gouverneur de Province

:= : Honorable Julien PALUKU KAHONGYA :=

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU NORD-KIVU



CABINET DU GOUVERNEUR
DE PROVINCE

ANNEXE A L'EDIT N° 002/2017 DU 14/12/2017 MODIFIANT ET COMPLETANT L'EDIT N°002/2015
DU 22 DECEMBRE 2015 FIXANT LA NOMENCLATURE ET LES REGLES RELATIVES AUX TAUX DES IMPOTS,
DROITS, TAXES ET REDEVANCES DE LA PROVINCE DU NORD-KIVU

NATURE DE LA RECETTE	LIBELLES	FAITS GENERATEURS	PERIODICITE	TAUX
I. IMPOTS ET TAXES PROVINCIAUX D'INTERET COMMUN				
17121100a	a) Impôts Fonciers * Propriétés foncières non bâties - Localité de 1er rang - Localité de 2è rang - Localité de 3è rang - Localité de 4è rang	Titres fonciers ou immobiliers	Annuelle	30\$ 15\$ 8\$ 4\$
17121100b	* Propriétés foncières bâties 1. Localité de 1er rang - Villa, hôtels, usines et industries - Etage et chalet : * Appartenant aux personnes morales * Appartenant aux personnes physiques - Appartement - Station service - Autres immeubles - Beach, Port et Quai d'accostage - Antenne de télécommunication cellulaire 2. Localité de 2è rang - Villa, hôtels, usines et industries - Etage et chalet * Appartenant aux personnes morales * Appartenant aux personnes physiques - Appartement - Station service - Autres immeubles - Beach, Port et Quai d'accostage - Antenne de télécommunication cellulaire 3. Localité de 3è rang - Villa, hôtels, usines et industries - Etage et chalet * Appartenant aux personnes morales * Appartenant aux personnes physiques			1,5\$/m² 75\$/étage 30\$/étage 50\$ 75\$ 30\$ 50\$ 1,50\$/m² 1\$/m² 37,50\$/étage 19\$/étage 37,50\$ 50\$ 20\$ 40\$ 1,25\$/m² 0,50\$/m² 30\$/étage 15\$/étage

[Signature]

NATURE DE LA RECETTE	LIBELLES	FAITS GENERATEURS	PERIODICITE	TAUX
	<ul style="list-style-type: none"> - Appartement - Station service - Autres immeubles - Beach, port et quai d'accostage - Antenne de télécommunication cellulaire <p>4. Localité de 4è rang</p> <ul style="list-style-type: none"> - Villa, hôtels, usines et industries - Etage et chalet <ul style="list-style-type: none"> * Appartenant aux personnes morales * Appartenant aux personnes physiques - Appartement - Station service - Autres immeubles - Beach, Port et Quai d'accostage - Antenne de télécommunication cellulaire 	<ul style="list-style-type: none"> Titres fonciers ou immobiliers 	Annuelle	<ul style="list-style-type: none"> 20\$ 40\$ 10\$ 20\$ 1\$/m² 0,30\$/m² 30\$/étage 15\$/étage 10\$ 30\$ 5\$ 10\$ 0,75\$/m²
17121300	b) Impôt sur la superficie des concessions forestières	Titre forestier	Annuelle	0,25\$/ha
17111600	c) Impôt sur les revenus locatifs	Contrat de bail	Annuelle	15%
17121200	<p>d) Impôts sur les véhicules automoteurs (Vignettes)</p> <p>Motocycles</p> <p>Véhicules utilitaires</p> <ul style="list-style-type: none"> * De moins de 2,5 T * De 2,5 à 10 T * Plus de 10 T <p>Véhicules de tourisme</p> <p>* Personnes physiques</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 à 10 CV 11 à 15 CV + de 15 CV <p>* Personnes morales</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 à 10 CV 11 à 15 CV + de 15 CV <p>Remorques</p> <ul style="list-style-type: none"> - de 2,5 T 2,5 à 10 T + de 10 T <p>Véhicules tracteurs (machines)</p> <p>* Personnes physiques</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 à 10 CV 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en circulation d'un véhicule automoteur 	Annuelle	<ul style="list-style-type: none"> 6\$ 10\$ 16\$ 19\$ 16\$ 19\$ 23\$ 25\$ 32\$ 45\$ 10\$ 15\$ 20\$ 10\$

7/12

NATURE DE LA RECETTE	LIBELLES	FAITS GENERATEURS	PERIODICITE	TAUX
	11 à 15 CV + de 15 CV	Mise en circulation	Annuelle	15\$ 19\$
	* <i>Personnes morales</i> 1 à 10 CV 11 à 15 CV - de 15 CV Bateaux * <i>Transport des personnes</i> * <i>Transport des marchandises</i> Balinières, Barges et embarcation remorquées Bateaux en embarcation de plaisance	d'un véhicule automoteur		25\$ 30\$ 35\$ 3\$/CV 2\$/CV 1\$/CV 5\$/CV
37114100	Pénalités sur les impôts	Constat d'infraction	Ponctuelle	Selon le cas
17182220	Taxes spéciales de circulation routière Motocycles Véhicules utilitaires * De moins de 2,5 T * De 2,5 à 10 T * Plus de 10 T Véhicules de tourisme * <i>Personnes physique</i> - à 10 CV - 1 à 15 CV + de 15 CV * <i>Personnes morales</i> - à 10 CV - 11 à 15 CV + de 15 CV Remorques - de 2,5 T 2,5 à 10 T + de 10 T Véhicules tracteurs (machines) * <i>Personnes physique</i> - 1 à 10 CV - 11 à 15 CV - de 15 CV * <i>Personnes morales</i> - 1 à 10 CV - 11 à 15 CV - de 15 CV	Mise en circulation d'un véhicule automoteur	Annuelle	6\$ 20\$ 25\$ 45\$ 10\$ 12\$ 13\$ 13\$ 28\$ 53\$ 20\$ 35\$ 40\$ 15\$ 22\$ 27\$ 25\$ 27\$ 40\$
37441000	Amendes transactionnelles	Constat d'infraction	Ponctuelle	200 à 300\$

Handwritten signature or initials

NATURE DE LA RECETTE	LIBELLES	FAITS GENERATEURS	PERIODICITE	TAUX
17136226	Patentes	Exercice du petit commerce	Annuelle	10€+10%OPEC
	A. Commerciale			
	1. <u>Catégorie A</u> Vente des poissons, produits vivriers, vendeur friperie, revendeur de carburant	Exercice du petit commerce	Annuelle	20€+10%OPEC
	2. <u>Catégorie B</u> Etalage et vente des marchandises sur les marchés publics et Kiosque			
	3. <u>Catégorie C</u> Boutique, Pharmacie, Boucherie, Buvettes, Ambulants, Petit Hôtel, Vendeurs de pièces de rechange (vélo, moto, véhicule), vendeur de gros et petit bétail			
	4. <u>Catégorie D</u> Dépôt, Agence de voyage, phonie, revendeurs de cartes prépayées, bureau de change, maison de transfert de fonds, mini-bus et cambistes			
B. Artisanale	Exercice du petit commerce	Annuelle	25€+10%OPEC	
1. <u>Catégorie A</u> Cordonnerie, photographe, Salon de coiffure, Forgeron, Atelier de réparation vélo				
2. <u>Catégorie B</u> Atelier de couture, Fabricants des cachets, Savonnerie locale, Atelier de réparation (moto, radio, T.V., montre, téléphone,...) Guérisseur traditionnels, Presse à huile de palme				
3. <u>Catégorie C</u> Vidéo, Moulin à usage payant				
	4. <u>Catégorie D</u> Menuiserie, Scierie, Garage, Camionnette de transport avec véhicule de 4 à 7 tonnes, Atelier mécanique, Exploitant des carrières de matériaux de constructions (sable, chaux, gravier, moellon)			25€+10%OPEC
37441000	Amendes transactionnelles dans le domaine de PME	Constat d'infraction	Ponctuelle	200 à 300%
17132114	Droits de consommation sur les biens produits localement (bière, alcool, vin, spiritueux, tabac, ciment, farine de froment et sucre)	Consommation des biens produits localement	Ponctuelle	5% du prix ex-usine
27415483	Taxe sur la vente des matières précieuses de production artisanale	Vente des matières précieuses	Ponctuelle	1% du prix de vente

7 7 H

NATURE DE LA RECETTE	LIBELLES	FAITS GENERATEURS	PERIODICITE	TAUX
27415310	Taxe sur superficie des concessions forestières Période : 1ère année 2ème année A partir de 3ème année	Contrat de concession	Annuelle	0,2\$/ha 0,3\$/ha 0,5\$/ha
27415470	Taxe sur superficie des concessions minières 1. Permis de recherche - Pour les deux premières années de la première période de validité - Pour le reste des années de la première période de validité - Pour la deuxième période de validité 2. Permis d'exploitation	Titre de concession minière	Annuelle	0,03\$/ha 0,31\$/ha 0,51\$/ha 5\$/ha
II. IMPOTS ET TAXES SPECIFIQUES				
1. AGRICULTURE				
27423700	Taxe sur certificat d'expertise, d'origine et de bonne santé végétale: a) A l'intérieur de la Province: - Haricot, sorgho, arachide, soja, banane, pomme de terre, maïs, cossette de manioc, noix de palme et de palmiste, patate douce, taro, choux, oignons, piment, canne à sucre etc. b) Vers d'autres Provinces: - Haricot, sorgho, arachide, soja, banane, pomme de terre, maïs, cossette de manioc, noix de palme et de palmiste, patate douce, taro, choux, oignons, piment, canne à sucre etc.	Contrôle	Ponctuelle	0,005\$/Kg 0,010\$/kg
17136339	Taxe sur la licence annuelle d'achat et de vente des produits agricoles, d'élevage et de pêche par les commerçants a) Produits agricoles Catégorie A (Personne morale) Catégorie B (Personne physique) b) Produits d'élevage Gros bétail Petit bétail Basse cour, œuf et lait. c) Cuirs et peaux de bétail d) Produits de pêche Catégorie A (Personne morale) Catégorie B (Personne physique)	Demande de licence	Annuelle	115\$/licence 60\$/licence 60\$/licence 20\$/licence 10\$/licence 60\$/licence 60\$/licence 20\$/licence
17135186	Taxe sur permis d'achat des produits pérennes et industriels par les commerçants a) Huile de palme b) Huile palmiste	Demande de permis	Annuelle	50\$/permis 20\$/permis

NATURE DE LA RECETTE	LIBELLES	FAITS GÉNÉRATEURS	PERIODICITE	TAUX
	c) Café d) Ecorce de quinquina: * Catégorie A (personne morale) * Catégorie B (personne physique) e) Papaine: * Catégorie A (personne morale) * Catégorie B (personne physique) f) Cacao: * Catégorie A (personne morale) * Catégorie B (personne physique) g) Vanille h) Thé i) Tabac: * Catégorie A (personne morale) * Catégorie B (personne physique) j) Pyrètré k) Caoutchouc l) Noix palmiste	Demande de permis	Annuelle	100\$/permis 1.000\$/permis 150\$/permis 500\$/permis 700\$/permis 300\$/permis 700\$/permis 50\$/permis 700\$/permis 500\$/permis 50\$/permis 50\$/permis 60\$/permis 700\$/permis
27424530	Taxe sur permis de commerce frontalier des produits vivriers de première nécessité I. <u>Importation:</u> Catégorie A: *Farine de froment et riz *Biscuits *Huile végétale Catégorie B: *Haricot, maïs, farine de maïs, sorgho, gingembre Catégorie C : *Pomme de terre, Bananes Catégorie D: * Tomates, fruits... Catégorie E: *Lait liquide II. <u>Exportation:</u> Catégorie A - Huile de palme - Huile palmiste - Noix palmiste Catégorie B (Soja et arachides) Catégorie C (Haricot, maïs, sorgho) Catégorie D (Pomme de terre, bananes, oignon, canne à sucre) Catégorie E (Tabac local)	Permis de commerce	Ponctuelle	0,25\$/50kg 0,1\$/carton 0,4\$/bidon de 20 litres 1\$/100 kgs 10\$/Tonne 0,5\$/Bassin 0,4\$/20 litres 15\$/10t 10\$/10t 2\$/Tonne 3\$/100kg 1,5\$/100kg 13\$/tonne 35\$/tonne

Y 2/3

NATURE DE LA RECETTE	LIBELLES	FAITS GENERATEURS	PERIODICITE	TAUX
27022431	Frais de procès verbal de destruction des denrées alimentaires avariées hors poste frontalier Produits agricoles Produits vétérinaires	Destruction des denrées alimentaires	Ponctuelle	5\$/cas 5\$/cas
27022110	Produit de soins thérapeutiques et chirurgicaux de bétail * Fiche de consultation * Consultation * Petite chirurgie * Vermifugation * Médication (bain acaricide) * Certificat de vaccination * Euthanasie * Autopsie	Administration des soins	Ponctuelle	2\$/cas 3\$/cas 15\$/cas 1\$/cas 10\$/cas 1\$/cas 10\$/cas 20\$/cas
17136186	Taxe sur production industrielle de l'huile de palme	Production de l'huile	Ponctuelle	10\$/m ³
27022433a	Taxe sur poste provincial de quarantaine concernant le bétail Gros bétail Petit bétail Volaille Animaux sauvages dangereux Animaux sauvages non dangereux Autres animaux	Mise en quarantaine	Ponctuelle	3\$/tête/jour 1\$/tête/jour 0,2\$/tête/jour 5,5\$/tête/jour 3\$/tête/jour 1\$/tête/jour
2. ASSEMBLEE PROVINCIALE				
27012241	Produit de vente des publications de l'Assemblée provinciale	Vente de publication	Ponctuelle	100% du montant de vente
3. BUDGET				
27012282	Produits de vente des cahiers spéciaux de charge	Vente des cahiers	Ponctuelle	De 100\$ à 500\$/cahier
27012241	Produits de vente des publications du ministère provincial du budget	Vente de publication	Ponctuelle	100% du montant de vente
4. CABINET DU GOUVERNEUR				
27012241	Produits de vente des publications provinciales	Vente de publication	Ponctuelle	100% du montant de vente
5. COMMERCE EXTERIEUR				
27424430	Taxe sur permis d'exposition foraine (kermesse, foire) Stands pour les PME Stands pour les grandes entreprises Droit d'entrée des adultes Droit d'entrée des enfants	Organisation d'une exposition foraine	Ponctuelle	20\$/stands 50\$/stands 0,5\$/entrée 0,25\$/entrée

7/11

NATURE DE LA RECETTE	LIBELLES	FAITS GENERATEURS	PERIODICITE	TAUX
6. CULTURE ET ARTS				
27422862	Frais de carte d'abonnement à une bibliothèque publique de la Province	Demande d'abonnement	Annuelle	3\$
27022511	Quotité sur la vente des billets d'accès aux manifestations culturelles dans les installations sportives de la Province	Vente des billets	Ponctuelle	10% de la recette réalisée
7. ENVIRONNEMENT				
27426840	Taxe sur permis d'exploitation de rauwolfia	Demande de permis	Annuelle	100\$
8. FINANCES				
17181300	Droits proportionnels sur la cession des parts ou actions des personnes morales	Cession des parts ou actions	Ponctuelle	100% des parts
27484000	Taxe spéciale conventionnelle pour la reconstruction	Convention	Ponctuelle	
	a) Produits manufacturés importés			0,5% valeur CIF
	b) Produits pétroliers			40FC/litre
	c) Boissons importées:			
	- Liqueur et spiritueux			15% valeur CIF
	- Alcool et vin			10% valeur CIF
	- Bière			10% valeur CIF
	- Sucrée			0,4\$/casier
	- Eau minérale			0,4\$/carton
	d) Estempillage d'emballage			
	- Produits manufacturés			0,10\$/carton, sac ou boîte
	- Produits vivriers manufacturés			0,10\$/carton, sac ou boîte
	- Bière			0,16\$/casier
	- Boisson sucrée et eau minérale			0,05\$/casier ou carton
	- Liqueur			0,25\$/carton
	- Tabac			0,20\$/carton
	e) Privation d'accès au Lac-Kivu par l'occupation de 10m de rive		Annuelle	
	- De 1 à 40m			1200\$
	- De 41 à 100m			1600\$
	- Plus de 100m			2000\$
	f) Evacuation de bois sciés et tabac		Ponctuelle	1%FOB
	g) Autorisation de transport des minerais (par voie terrestre, aérienne et lacustre)		Ponctuelle	0,05\$/kg
	h) Autorisation de transfert des minerais vers d'autres Provinces		Ponctuelle	1% de la valeur
	i) Carte d'identification des cambistes	Convention	Annuelle	25\$/an

7/2

NATURE DE LA RECETTE	LIBELLES	FAITS GENERATEURS	PERIODICITE	TAUX
	j) Attestation tenant lieu de permis de conduire	Convention	Annuelle	15\$/an
9. HABITAT				
27011260	Produits de vente des biens immobiliers du domaine privé de la Province	Vente des biens immobiliers	Ponctuelle	100% du montant de vente
27022560	Quotité sur la vente des immeubles non enregistrés au service des titres immobiliers	Vente des immeubles	Ponctuelle	2,5% de la valeur
17136144	Taxe sur la construction et l'implantation sur appareils pour recevoir une publicité à travers des signes graphiques quelconques: * Panneaux de ± 36 m ² * Panneaux de ± 24 m ² * Panneaux de ± 18 m ² * Panneaux de ± 12 m ² * Panneaux de ± 6 m ²	Construction et implantation sur la voie publique	Ponctuelle	300\$ 150\$ 100\$ 60\$ 40\$
17134820a	Frais d'autorisation pour utilisation temporaire du domaine public provincial (hormis pour construction et implantation destinées à la publicité): * Espaces verts * Emprise des routes d'intérêt public * Zones de sécurité de dépôt de liquides inflammables, aéronautiques, explosifs * Emprise de cimetières * Les terrains de jeu et de loisir * Zones de carrière réservées à l'extraction du sous sol	Demande d'utilisation	Ponctuelle	30\$/autorisation 30\$/autorisation 30\$/autorisation 30\$/autorisation 30\$/autorisation 30\$/autorisation
27415230	Produits de location des maisons du domaine privé de la Province	Location des maisons	Mensuelle	100% du loyer
10. HYDROCARBURES				
27424540	Taxe sur le petit commerce frontalier des produits pétroliers	Exercice du petit commerce	Ponctuelle	0,5\$/bidon de 20 litres
27415181	Taxe sur superficie des concessions minières et des hydrocarbures	Titre de concession	Annuelle	2\$/km ²
11. INTERIEUR				
27422882a	Taxe d'identification et recensement annuelle des sociétés de gardiennage et de leur personnel	Identification et recensement	Annuelle	200\$/société
27484820	Droits de transfert des cadavres humains d'une Province à une autre	Transfert des cadavres	Ponctuelle	PM
27484810	Droits sur permis d'exhumation	Demande de permis d'exhumation	Ponctuelle	1000\$

7/13

NATURE DE LA RECETTE	LIBELLES	FAITS GENERATEURS	PERIODICITE	TAUX
12. JEUNESSE				
27012520	Taxe sur l'autorisation de fonctionnement des organismes provinciaux de la jeunesse et des loisirs	Permis d'autorisation de fonctionnement	Non renouvelable	50\$/autorisation
13. JUSTICE				
27022340	Taxe sur agrément provisoire des associations	Demande d'agrément	Ponctuelle	50\$/agrément
27012240	Frais d'actes notariés (Autorisation de fonctionnement provisoire des Asbl)	Dépôt d'actes	Ponctuelle	50\$/cas
14. MINES				
27021220	Taxe rémunératoire sur l'exploitation artisanale des minerais autres que l'or et le diamant - A l'exploitation: Cassitérite Coltan Wolframite et autres - A l'exportation (CEEC): Cassitérite Coltan Wolframite et autres	Exploitation des minerais	Annuelle	1% de la valeur % de la valeur % de la valeur % de la valeur % de la valeur % de la valeur
17134840	Taxe sur la détention et la vente des diamants dit spécial stone de plus de 9,8 carats	Détention et vente des diamants	Ponctuelle	10% de valeur
17136229	Taxe sur autorisation de minage temporaire d'exploitation minière artisanale et de carrière	Demande d'autorisation	Ponctuelle	200\$/cas
17136147	Taxe d'incitation à la transformation locale des concentrés des minerais Or Cassitérite Coltan	Transformation des minerais	Ponctuelle	50\$/100g 60\$/tonne 60\$/tonne
27415484	Taxe d'agrément annuel des groupements miniers d'exploitation artisanale	Demande d'agrément	Annuelle	300\$/groupement
27415485	Taxe sur chantier d'exploitation artisanale de diamant et or	Exploitation d'un chantier	Non renouvelable	200\$/chantier
27415462	Taxe sur enregistrement des dragues et motos-pompes extractives d'exploitation minière artisanale - Dragues - Moto-pompe: * Moins de 10 CV * De 10 CV à 16 CV * Plus de 16 CV	Demande d'enregistrement	Ponctuelle	1000\$ 50\$ 100\$ 500\$

97/11

NATURE DE LA RECETTE	LIBELLES	FAITS GENERATEURS	PERIODICITE	TAUX
27415482	Redevance pour atténuation et réhabilitation de l'environnement minier d'exploitation artisanale Grand site d'exploitation Petit site d'exploitation	Exploitation minière	Ponctuelle	500\$/site 250\$/site
15. PLAN				
27437500	Droits d'enregistrement des ONGD à caractère provincial	Demande d'enregistrement	Non renouvelable	30\$
16. SANTE				
27425820	Frais de certificat de non contagiosité de transport des cadavres humains à l'intérieur et à l'extérieur: * A l'intérieur * A l'extérieur	Demande de certificat	Ponctuelle	5\$/cas 10\$/cas
27022452	Taxe de mise sur le marché des produits cosmétiques et diététiques a) Produits importés b) Production locale	Commercialisation des produits	Ponctuelle	3% de la valeur CIF 1% du prix ex-usine
27425830	Frais de certificat de bonne santé pour le personnel des établissements classés	Demande de certificat	Trimestrielle	3\$/agent
17. SPORTS ET LOISIRS				
27022532	Frais de fonctionnement des jardins d'enfants créés à l'initiative de la Province	Demande d'inscription	Ponctuelle	1\$/enfant
17133600	Quotité de transfert des athlètes inter entente et inter ligue	Contrat de transfert	Ponctuelle	10% indemnité de transfert
17133500	Quotité sur la publicité dans les installations sportives provinciales	Réalisation de la publicité	Ponctuelle	30% du coût
18. TOURISME				
17134332	Taxe sur petit permis de tourisme	Demande de permis	Ponctuelle	5\$/permis
17133820	Taxe de voyage par voie lacustre et fluviale - Canot rapide - Bateau ordinaire	Autorisation de voyage	Ponctuelle	1\$/personne 0,5\$/personne
19. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES				
17134800	Droits de location des véhicules et engins appartenant à la Province Camion vidangeur: * Usage domestique * Usage commercial Camion benne	Contrat de location des véhicules	Ponctuelle	100\$/cas 300\$/cas 100% selon le cas
27012140	Produit de vente des véhicules et engins déclassés appartenant à la Province	Vente des véhicules déclassés	Ponctuelle	100% du montant de vente

77

NATURE DE LA RECETTE	LIBELLES	FAITS GENERATEURS	PERIODICITE	TAUX
20. TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS				
17134131	Taxe sur immatriculation des bateaux	Demande d'immatriculation	Ponctuelle	200\$/bateau
27022490a	Taxe statistique d'embarquement local dans les avions	Achat de billet d'avion	Ponctuelle	5\$/billet
27426600	Taxe sur embarquement et débarquement des produits manutentionnés dans les ports	Demande d'autorisation	Ponctuelle	1\$/100kg
27422820	Taxe sur la feuille de route des véhicules importés - Voiture - Jeep - Camion	Mise en circulation d'un véhicule sur base de la feuille de route	Ponctuelle	10\$ 20\$ 50\$
27426700	Taxe d'accostage dans les ports privés	Accostage	Annuelle	300\$
27022490	Taxe sur embarcation de fret aérien	Demande d'embarcation	Ponctuelle	0,05\$/Kg
21. URBANISME				
17136148	Taxe sur la construction en béton des antennes de télécommunication	Demande d'autorisation	Ponctuelle	1% du devis
III. RECETTES ADMINISTRATIVES				
1. AFFAIRES FONCIERES				
17122310	Droits proportionnels d'enregistrement concession perpétuelle-mutation Mutation (vente, succession, donation, apport, fusion, partage, droit d'emphytéose, excepté les ventes d'immeubles neufs réalisées par un promoteur immobilier):	Mutation des titres immobiliers	Ponctuelle	
17122311	- Vente immeuble			3% valeur d'immeuble
17122312	- Succession			3% valeur d'immeuble
17122313	- Donation			3% valeur d'immeuble
17122314	- Apport			3% valeur d'immeuble
17122315	- Fusion			1,5% valeur d'immeuble
17122316	- Partage			1,5% valeur d'immeuble
17122317	- Droit emphytéose			1% valeur d'immeuble
17122320	- Inscription hypothécaire			0,5% valeur d'hypothèque
17122330	- Réinsertion hypothécaire			0,25% valeur d'hypothèque
17122340	- Radiation hypothécaire			0,075% valeur d'hypothèque

7.72

NATURE DE LA RECETTE	LIBELLES	FAITS GENERATEURS	PERIODICITE	TAUX
17122100	Droits de conversion des titres immobiliers a) Opération de conversion des titres immobiliers b) Opération de conversion d'autres titres	Demande de conversion	Ponctuelle	100% Valeur principale du titre 100% Valeur principale du titre
27438274	Loyers échus sur contrat de location en matières foncières	Contrat de location	Annuelle	50% du loyer selon la catégorisation
17122400	Taxe spéciale sur le transfert de contrat de location	Transfert de contrat	Ponctuelle	75% du prix de référence
27438271	Frais d'établissement des contrats en matière foncière: a) Contrat b) Avenant c) Arrêté d) Autres actes portant concession ou autorisation (mise à disposition gratuite de concession)	Demande d'établissement de contrat	Ponctuelle	5\$ 14\$ 100\$ 10\$
27438273	Frais de délivrance des copies des documents fonciers, immobiliers et cadastraux: a) Croquis b) Reproduction c) Extrait coté, copie, plans d) Copies contrats e) Avenants f) Note d'usage	Demande des copies	Ponctuelle	0,5\$ 5\$ 2\$ 2,5\$ 5\$ 1,5\$
17122420	Produit de transfert bail	Transfert bail	Ponctuelle	0,035\$/m ²
27428272	Frais de préparation et vérification des actes a) vérification actes b) préparation actes c) page notariée d) page annexe e) actes rédigés par le conservateur des titres immobiliers f) Actes notariés g) Passation des actes h) Mise en adjudication et provision	Demande d'actes	Ponctuelle	5\$ 15\$ 3\$/page 2\$ 10\$ 3\$/acte 20\$/acte 400\$/arrêté
37441000	Amendes transactionnelles	Constat d'infraction	Ponctuelle	200 à 300%
2. AFFAIRES SOCIALES				
17136332	Taxe d'agrément d'un service d'action sociale ou d'un centre privé à vocation sociale	Demande d'agrément	Ponctuelle	100\$/agrément
37441000	Amendes transactionnelles	Constat d'infraction	Ponctuelle	200 à 300%

7/12

NATURE DE LA RECETTE	LIBELLES	FAITS GENERATEURS	PERIODICITE	TARIF
3. AGRICULTURE				
27485100	Frais d'inspection vétérinaire des animaux: - Bovins (vache, taureau, bœuf) - Equidés (cheval, âne) - Ovidés (mouton, brébris) - Capridés (chèvre, bouc) - Porc - Porcelet - Lapin - Volailles - Poussins (d'un jour) et œufs à couvrir - Animaux dangereux - Animaux non dangereux - Reptiles : * Crocodiles et autres * Tortue - Oiseaux (perroquets et autres) - Trophée - Peaux - Singes - Chimpanzé	Inspection vétérinaire Inspection vétérinaire	Ponctuelle Ponctuelle	2,5\$/tête 2,5\$/tête 0,5\$/tête 0,5\$/tête 0,5\$/tête 0,05\$/tête 0,01\$/tête 0,05\$/tête 0,025\$/plateau 10\$ 5\$ 5\$ 0,1\$ 1\$ 0,5\$ 1\$ 2\$ 5\$
27485210	Frais de participation aux soins dans les cliniques vétérinaires publiques	Administration des soins	Ponctuelle	20\$/cas
27485220	Frais de participation aux soins dans les dispensaires vétérinaires publiques	Administration des soins	Ponctuelle	20\$/cas
27485230	Frais de participation aux soins dans les laboratoires vétérinaires publics	Administration des soins	Ponctuelle	20\$/cas
27485300	Frais de désinfection des engins ayant servi au transport des animaux: - Navire - Aéronef - Container : * 20 pieds * 40 pieds - Camion - Camionnette - Tricycle automoteur	Désinfection	Ponctuelle	200\$/navire 100\$/aéronef 50\$/container 100\$/container 50\$/camion 25\$/camionnette 5\$/Tricycle automoteur
17135220	Taxe d'autorisation d'ouverture (secteur vétérinaire) a) Laboratoire de recherche	Demande d'autorisation d'ouverture	Non renouvelable	100\$
17135212	b) Dispensaire			50\$
17135240	c) Pharmacie vétérinaire			50\$
17135214	d) Clinique vétérinaire			75\$

X 7/2

NATURE DE LA RECETTE	LIBELLES	FAITS GENERATEURS	PERIODICITE	TAUX
27022433	Taxe de destruction des animaux	Demande d'autorisation	Ponctuelle	
	Gros bétail			5\$
	Petit bétail			2\$
	Volailles			0,05\$
	Autres			0,5\$
27022432	Taxe sur autorisation de destruction des végétaux	Demande d'autorisation	Ponctuelle	5\$
27423400	Droits de délivrance de certificat vétérinaire, de circulation ou de transfert des animaux	Délivrance de certificat	Ponctuelle	
	- Gros bétail			3\$/tête
	- Petit bétail	1\$/tête		
	- Volailles	0,1\$/tête		
	- Fromage	0,05\$/kg		
	- Lait	0,05\$/20 litres		
	- Œufs	0,1\$/plateau		
	- Viande	1\$/100 kg		
	- Poissons salés :			
	* Sac simple	1\$/sac		
	* Sac double	2\$/sac		
	- Poissons frais et fumés	Délivrance de	Ponctuelle	
	* Panier simple			1\$/panier
	* Panier double			2\$/panier
- Poissons frais frigorifères ou glacés à l'importation				
* Conteneurs de 20 pieds	50\$/container			
* Conteneurs de 40 pieds	100\$/container			
* Camions	50\$/camion			
- Fretirs :				
* Sac simple	0,5\$/sac			
* Sac double	1\$/sac			
27426100	Droits de délivrance de certificat de vérification des poissons d'aquarium	Délivrance de certificat	Ponctuelle	50\$/lot
17136219	Autorisation d'exploitation des poissons d'aquarium	Demande	Annuelle	
		d'autorisation		0,016\$/specimen
17134210	Taxe sur permis de pêche	Demande de permis de pêche	Ponctuelle	
				a) Sportive
			b) Rurale	2\$
			c) Artisanale	20\$
37441000	Amendes transactionnelles	Constat d'infraction	Ponctuelle	
				200 à 300%
4. CABINET DU GOUVERNEUR				
27022291	Produit de vente du bulletin officiel de la Province	Vente de bulletin	Ponctuelle	100% du montant de vente

J 70

NATURE DE LA RECETTE	LIBELLES	FAITS GENERATEURS	PERIODICITE	TAUX
5. COMMERCE EXTERIEUR				
17132212	Taxe sur permis d'importation d'alcool (Ethylène)	Demande de permis	Ponctuelle	1000\$/permis
37445000	Amendes transactionnelles pour infraction à la législation sur le commerce	Constat d'infraction	Ponctuelle	20C à 300%
6. COMMUNICATION				
17135282	Taxe sur autorisation de création d'une agence de presse provinciale et locale	Demande d'autorisation de création	Non renouvelable	500\$/autorisation
17133810	Droit sur la diffusion de la publicité dans la presse provinciale et locale	Diffusion dans la presse locale	Ponctuelle	10% du coût de la diffusion
37441000	Amendes transactionnelles	Constat d'infraction	Ponctuelle	20C à 300%
7. CULTURE ET ARTS				
27428192	Droits d'octroi de la carte de chercheur indépendant	Délivrance de la carte	Annuelle	5\$/carte
17136400	Taxe d'agrément pour association culturelle, artistique et artisanale a) Association culturelle, artistique et artisanale b) Troupe théâtrale ou des majorettes c) Troupe folklorique d) Centre culturel, salon littéraire e) Groupe de danse traditionnelle ou moderne f) L'orchestre moderne g) Cercle ou club culturel h) Groupe chorégraphique ou une chorale i) Centre de formation en arts et métier j) Centre de formation en informatique k) Bureau d'études ou de création artistique, culturelle ou artisanale l) Centre d'enseignement des langues m) Maison de production, d'animation, de diffusion ou de production culturelle	Demande d'agrément	Non renouvelable	10\$ 10\$ 10\$ 20\$ 20\$ 50\$ 10\$ 10\$ 50\$ 50\$ 20\$ 50\$ 100\$
27424420	Taxe sur autorisation d'organiser une exposition des œuvres d'art ou d'une manifestation culturelle a) Show et/ou Karaoke b) Concert c) Défilé de mode d) Cirque e) Fancyfair, kermesse, foire, f) Concours de beauté	Demande d'autorisation	Ponctuelle	20\$ 20\$ 20\$ 20\$ 20\$ 20\$
27422200	Taxe sur autorisation de dépôt des affiches et des panneaux publicitaires dans les lieux publics a) Sur support panneau	Demande d'autorisation	Ponctuelle	

7 2/3

NATURE DE LA RECETTE	LIBELLES	FAITS GENERATEURS	PERIODICITE	TAUX
	<ul style="list-style-type: none"> Panneau de plus de (3x4)m Panneau de(3x4)m Panneau de moins de (3x4)m Panneau multidimensionnel Panneau indicateur 			<ul style="list-style-type: none"> 50\$/unité 25\$/unité 10\$/unité 100\$/unité 10\$/unité
	<ul style="list-style-type: none"> b) Sur support enseigne lumineuse et peinture murale: <ul style="list-style-type: none"> Enseigne lumineuse Peinture murale Enseigne non lumineuse 			<ul style="list-style-type: none"> 15\$/unité 3\$/m² 10\$/unité
	<ul style="list-style-type: none"> c) A travers les signes graphiques: <ul style="list-style-type: none"> Signe graphique 	Demande d'autorisation	Ponctuelle	<ul style="list-style-type: none"> 3\$/signe
	<ul style="list-style-type: none"> d) Sur kiosque e) Sur présentoir f) Sur banderole g) Autocollant et affiche h) Publicité roulante i) Sur autres supports: <ul style="list-style-type: none"> Dépliants, prospectus, calendrier, horloges, t-shirt, parapluie j) Salle d'exposition k) Sur véhicule ou autre engin roulant motorisé 			<ul style="list-style-type: none"> 10\$/kiosque 5\$/présentoir 10\$/banderole 0,5\$/unité 50\$/unité 5% de la facture 50\$ 30\$
17135140	Taxe sur autorisation de vente des services et biens artistiques	Demande d'autorisation	Non renouvelable	50\$
17135130	Taxe sur autorisation de vente des objets d'arts et d'artisanat	Demande d'autorisation	Non renouvelable	50\$
17136110	Taxe sur autorisation de production ou d'exécution d'œuvres d'art et culturelles anonymes: <ul style="list-style-type: none"> a) Maison d'édition des livres et des disques b) Maison de couture: <ul style="list-style-type: none"> * de 1 à 5 machines * plus de 5 machines * maison de haute couture c) Maison de divertissement public: <ul style="list-style-type: none"> * Bar * Terrasse - 1ère catégorie <li style="padding-left: 40px;">- 2ème catégorie * Dancing bar * Night club * Parc d'attraction * Salle des fêtes ou de spectacles de 200 personnes ou moins * Salle des fêtes ou de spectacles 	Demande d'autorisation de production ou d'exécution	Annuelle	<ul style="list-style-type: none"> 100\$ 20\$ 50\$ 100\$ 50\$ 75\$ 50\$ 50\$ 100\$ 100\$ 50\$

7/21

NATURE DE LA RECETTE	LIBELLES	FAITS GENERATEURS	PERIODICITE	TAUX
	de plus de 200 personnes			100\$
	* Salle des fêtes ou de spectacles de 500 personnes à 1000 personnes			150\$
	* Autres lieux de fêtes et des manifestations			50\$
	d) Agence en publicité			100\$
	e) Agence-conseil en publicité et atelier de fabrication des supports publicitaires			80\$
	f) Fabrique de fournitures de bureau			50\$
	g) Fabrique artisanale de mobiliers:			
	* en bois	Commande	Annuelle	20\$
	* en fer	d'autorisation		30\$
	* en aluminium	de production ou		30\$
	* en plastique	d'exécution		20\$
	h) Ferronnerie artisanale			30\$
	i) Maroquinerie et coordonerie:			
	* artisanale			10\$
	* moderne			30\$
	j) Boutique de produits artisanaux			20\$
	k) Imprimerie			100\$
	l) Briqueterie artisanale			5\$
	m) Ciné			10\$
	n) Bijouterie			10\$
	o) Studio photos			20\$
	p) Laboratoire photo			100\$
	q) Maison de décoration			50\$
	r) Maison de coiffure			10\$
	s) Galerie d'arts			100\$
	t) Comptoir de vente d'objets d'arts			20\$
	u) Librairie et procure			50\$
	v) Fabrique des dents artificielles (prothèses)			80\$
	w) Fabrique artisanale de matelas			10\$
	x) Maison de pressage de disques			30\$
	y) Centre culturel			20\$
	z) Bibliothèque privée			10\$
	aa) Maison de soins traditionnels			30\$
	ab) Atelier artistique:			
	* Sérigraphie et gravure			10\$
	* Fabrique de cercueil			30\$
	* Fabrique des carreaux			30\$
	ac) Musée privé			80\$
27022512	Quotité du trésor provincial ou local sur les droits d'entrée dans une manifestation culturelle provinciale ou locale	Paiement de droit d'entrée	Ponctuelle	3% de recettes réalisées

77/11

NATURE DE LA RECETTE	LIBELLES	FAITS GENERATEURS	PERIODICITE	TAUX
27416120	Taxe sur la réalisation d'une œuvre publicitaire	Demande d'autorisation de réaliser une œuvre publicitaire	Ponctuelle	50\$
	a) Par artiste			
	b) Par une agence en publicité et/ou une agence conseil en publicité et autres professionnels en publicité			100\$
	c) Par imprimerie			100\$
	d) A travers les spots à la radio et à la télévision	Demande d'autorisation de réaliser une œuvre publicitaire	Ponctuelle	5% de la facturation
	e) A travers un message télévisé			5% de la facturation
	d) Par une bureautique			50\$
	f) Par un atelier de fabrication des supports publicitaires			50\$
	g) Par une entreprise industrielle de fabrication textile et de fournitures de bureau			300\$
	h) Œuvre publicitaire réalisée à l'étranger			250\$
	i) Marque décorative et inscription promotionnelle sur un objet et autres supports			10% de la facture
	j) Jeu concours promotionnel et tombola			10% de la facture
	k) Impression à caractère publicitaire sur un support quelconque (billet, titre de voyage, pagne et autres)			10% de la facture
	l) Papiers à en-tête, ballon ou budruches gonflables			10% de la facture
m) Publicité sur appareils cellulaires			10% de la facture	
37441000	Amendes transactionnelles	Constat d'infraction	Ponctuelle	200 à 300%
8. ECONOMIE				
27484900	Produits provenant du trop perçu constaté sur le prix de vente du commerce de gros et détail	Constat du trop perçu	Mensuelle	100% du trop perçu
37441000a	Produits d'amendes sur la législation des prix et dans le commerce de gros et de détail	Constat d'infraction	Ponctuelle	25 à 100% selon l'infraction
37441000b	Amendes transactionnelles	Constat d'infraction	Ponctuelle	200 à 300%
9. ENERGIE				
17131211	Redevances sur l'exploitation des eaux naturelles de surface ou souterraines autres que les lacs, le fleuve et ses affluents: * Localités desservies par la REGIDESO * Localités non desservies par la REGIDESO	Exploitation	Ponctuelle	50% du tarif industriel de la REGIDESO 2,5\$/m ³
17136324b	Taxe d'agrément des électriciens indépendants	Demande d'agrément	Annuelle	30\$

NATURE DE LA RECETTE	LIBELLES	FAITS GENERATEURS	PERIODICITE	TAUX
17136212	Taxe sur autorisation d'exploitation des eaux naturelles de surface ou souterraines * Personne Physique * Personne Morale	Demande d'exploitation	Annuelle	250\$ 700\$
17136184	Taxe sur autorisation de construction des fours à charbon de bois de type traditionnel * Catégorie A * Catégorie B	Demande d'autorisation de construction	Ponctuelle	30\$ 5\$
17136185	Taxe sur autorisation d'installation des panneaux solaires à usage sémi industriel (hormis à usage domestique)	Demande d'autorisation d'installation	Ponctuelle	500\$
27428251	Taxe sur autorisation de raccordement d'eau et électricité pour les immeubles à étages * Maison de ménage * Maison commerciale * Maison industrielle	Demande d'autorisation de raccordement	Ponctuelle	30\$ 50\$ 100\$
13621671	Taxe sur l'autorisation de construction d'un barrage, d'une centrale et d'une micro-centrale hydroélectrique a. Approbation du Projet * 100 kw à 500 kw * 501 kw à 5.000 kw * 5.001 kw à 50 kw * 51 mw et plus b. Autorisation de construction * 101 KW à 500 KW * 501 KW à 5.000 KW * 5.001 KW à 50 MW * 51 MW et plus c. Concession de distribution pour 25 ans * 101 KW à 500 KW * 501 KW à 5.000 KW * 5.001 KW à 50 MW * 51 MW et plus	Demande d'approbation Demande de concession de production d'Electricité Demande de concession de distribution d'Electricité	Avant examen du projet Avant construction Avant distribution	5\$/kw 2,5\$/kw 1,5\$/kw 0,5\$/kw 2.500\$ 25.000\$ 50.000\$ 100.000\$ 10.000\$ 50.000\$ 100.000\$ 200.000\$
13618171	Taxe sur autorisation d'installation des unités de biogaz * De 1 à 20 m ³ * De 21 à 50 m ³ * De 51 à 100 m ³ * De 101 et plus	Demande d'autorisation	A l'installation	50\$/m ³ 200\$/m ³ 500\$/m ³ 2.500\$/m ³

NATURE DE LA RECETTE	LIBELLES	FAITS GENERATEURS	PERIODICITE	TAUX
13618271	Taxe sur l'autorisation d'implantation d'unités éoliennes et solaires a. Approbation du projet * De 11 à 100 kw * De 101 à 500kw * De 501 à 5.000kw * De 5001 à 50Mw * De 51Mw et plus b. Autorisation de construction * De 11 à 100 kw * De 101 à 500kw * De 501 à 5.000kw * De 5001 à 50Mw * De 51Mw et plus c. Cession de distribution pour 25 ans * De 50 à 100 kw * De 101 à 500kw * De 501 à 5.000kw * De 5001 à 50Mw * De 51Mw et plus	Demande d'autorisation, licence et concession de production d'électricité d'électricité Demande d'autorisation, licence et concession de production d'électricité d'électricité	Avant examen du projet A l'installation A l'installation	13\$/kw 10\$/kw 2,5\$/kw 1,5\$/kw 0,5\$/kw 500\$ 1.000\$ 2.500\$ 25.000\$ 50.000\$ 2.500\$ 10.000\$ 50.000\$ 100.000\$ 200.000\$
17134820b	Frais d'autorisation pour utilisation temporaire du domaine public provincial (hormis pour construction et implantation destinées à la publicité): * Les rives des cours d'eau navigables ou non * Les emprises des lignes de haute tension sur une distance de 25m de part et d'autres * Les périmètres de la REGIDESO et de la SNEL	Demande d'utilisation	Ponctuelle	30\$/autorisation 30\$/autorisation 30\$/autorisation
	Redevances sur l'exercice des activités du secteur d'électricité		Mensuelle	2% des recettes
37441000	Amendes transactionnelles	Constat	Ponctuelle	200 à 300%
10. ENVIRONNEMENT				
27022434	Taxe de destruction des médicaments périmés	Demande d'autorisation	Ponctuelle	25\$+frais de destruction
27022450	Taxe de mise sur le marché des matières non biodégradables (cartes prépayées, mèches, plastiques et sachets) *Cartes prépayées *Mèche *Plastique *Sachet *Verre	Mise sur le marché des matières non biodégradables	Ponctuelle	0,01\$/carte 2% de la valeur 2% de la valeur 2% de la valeur 2% de la valeur

9/1/12

NATURE DE LA RECETTE	LIBELLES	FAITS GENERATEURS	PERIODICITE	TAUX
27424120	Taxe d'implantation des Ets dangereux, insalubres et incommodes catégorie 2	Demande de permis d'implantation	Non renouvelable	
	1. Etablissement avec force motrice (0 à 6,5CV)			1\$/CV
	2. Magasin, boutique, quincaillerie, alimentation (moins de 50m²)			50\$/PE
	3. Atelier et/ou maison de confection			150\$/PE
	4. Fabrication et/ou vente de bijoux			250\$/PE
	5. Cinéma, salle de spectacles			100\$/PE
	6. Salle des fêtes			100\$/PE
	7. Restaurant			50\$/PE
	8. Diffusion musique (maison d'édition et discothèque)			250\$/PE
	9. Bar, Buvette, Terrasse			150\$/PE
	10. Night club (Boîte de nuit)			2\$/m²
	11. Dépôt des boissons de moins de 25 m²			50\$/PE
	12. Boulangerie et/ou pâtisserie artisanale			15\$/PE
	13. Four artisanal de bois			50\$/PE
	14. Carrière à ciel ouvert sans force motrice			50\$/PE
	15. Forge et menuiserie	2\$/m²		
	16. Fabrication et vente des matériaux de construction sans force motrice	50\$/PE		
	17. Librairie, papeterie sans force motrice	50\$/PE		
	18. Exploitation des déchets ménagers et divers non toxiques sans force motrice	Demande de permis d'implantation	Non renouvelable	50\$/PE
	19. Exploitation agro-pastorale de moins de 20 têtes:			
	- Abattoir artisanal/luerie			20\$/PE
	- Elevage des bovins	80\$/PE		
	- Elevage de petit bétail	50\$/PE		
	20. Voilère	100\$/PE		
	21. Dépôt de bois sciés	80\$/PE		
	22. Garage sans force motrice	50\$/PE		
	23. Dépôt de ciment de moins de 50m²	80\$/PE		
	24. Salon de coiffure	50\$/PE		
	25. Phonie	100\$/PE		
	26. Bureautique/Cyber café	100\$/PE		
	27. Agence de fret	100\$/PE		
	28. Agence en publicité	80\$/PE		
	29. Fabrique artisanale de mobiliers	80\$/PE		
30. Atelier des fabriques des supports publicitaires	100\$/PE			
31. Maison de décoration	50\$/PE			
32. Studio photos avec traitement	100\$/PE			
33. Fabrique et vente cercueil, pierres tombales	150\$/PE			
27424110	Taxe rémunératoire annuelle sur les Ets dangereux, insalubres et incommodes de la catégorie 2	Exploitation	Annuelle	
	1. Etablissement avec force motrice (0 à 6,5CV)			0,6\$/CV
	2. Magasin, boutique, quincaillerie, alimentation			

7/7

NATURE DE LA RECETTE	LIBELLES	AITS GENÉRATEURS	PERIODICITE	TAUX
	(moins de 50m ²)	exploitation	Annuelle	25\$/PE
	3. Atelier e /ou maison de confection			100\$/PE
	4. Fabrication et/ou vente de bijou			200\$/PE
	5. Cinéma, salle de spectacles			50\$/PE
	6. Salle des fêtes			50\$/PE
	7. Restaurant			40\$/PE
	8. Diffusion musique(maison d'édition et discothèque)			200\$/PE
	9. Bar, Buvette, Terrasse			100\$/PE
	10. Night club (Boîte de nuit)			2\$m ²
	11. Dépôt ces boissons de moins de 25m ²			40\$/PE
	12. Boulangerie et/ou pâtisserie artisanale			9\$/PE
	13. Four artisanal de bois			25\$/PE
	14. Carrière à ciel ouvert sans force motrice			40\$/PE
	16. Fabrica ion et vente des matériaux de construction sans force motrice			9\$/PE
	17. Librairie, papeterie sans force motrice			40\$/PE
	18. Exploitation des déchets ménagers et divers non toxiques sans force motrice			25\$/PE
	19. Exploitation agro-pastorale de moins de 20 têtes:			
	- Abattoir artisanal/tuerie			15\$/PE
	- Elevage de petit bétail			50\$/PE
	- Elevage de bovins			80\$/PE
	20. Volière			80\$/PE
	21. Dépôt de bois sciés			50\$/PE
	22. Garage sans force motrice			30\$/PE
	23. Dépôt de ciment de moins de 50m ²			50\$/PE
	24. Salon de coiffure			30\$/PE
	25. Phonie			80\$/PE
	26. Bureau que/Cyber café			70\$/PE
	27. Agence de fret			80\$/PE
	28. Agence en publicité			50\$/PE
	29. Fabrique artisanale de mobiliers			40\$/PE
	30. Atelier des fabriques des supports publicitaires			80\$/PE
	31. Maison de décoration			30\$/PE
	32. Studio photos avec traitement			75\$/PE
	33. Fabrique et vente cercueil, pierres tombales			100\$/PE
27415320	Taxe d'abatage (bois)/FFN	De demande de permis	Ponctuelle	
	* Bois scié: catégorie I			10\$/m ³
	* Bois scié: catégorie II			8\$/m ³
	* Bois scié: catégorie III			7\$/m ³
	*Autres essences			5\$/m ³
	*Bois de chauffage			0,5\$/m ³
	*Bois transformé en charbon de bois			0,5\$/sac

Handwritten signature and initials in the bottom right corner of the page.

NATURE DE LA RECETTE	LIBELLES	FAITS GENERATEURS	PERIODICITE	TAUX
27415350	Taxe sur le permis de coupe de bois * Industrielle * Artisanale	Demande de permis	Annuelle	2500\$/ha 10\$/ha
17136213	Taxe sur permis d'exploitation des ressources forestières a) Bois sciés b) Permis de récolte de menus produits forestiers c) Permis d'exploitation de menus produits forestiers d) Redevance proportionnelle	Demande de permis	Annuelle	100\$/permis 35\$/permis 35\$/permis 0\$/Hectare
17134310 17134320 17134330 17134331 17134340 17134340 17134350 17134360 17134370 17134380 17134380	Taxe sur permis de chasse a) Permis sportifs de petite chasse b) Permis sportifs de grande chasse c) Petit permis de tourisme d) Grand permis de tourisme e) Permis rural de chasse f) Permis local de chasse g) Permis de capture commerciale h) permis de guide de chasse i) Permis spécial de séjour dans les domaines et réserve de chasse j) Permis scientifique k) Permis administratif	Demande de permis	Annuelle	20\$ 40\$ 20\$ 50\$ 15\$ 3\$ 50\$ 30\$ 30\$ 20\$ 20\$
37441000a 37441000b 37441000c	Amendes transactionnelles Législation de chasse et de pêche Infraction Ets dangereux Legislation forestière	Constat d'infraction	Ponctuelle	200 à 300% 200 à 300% 200 à 300%
11. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET PROFESSIONNEL				
27022531	Frais de réactivation d'un agrément des Ets d'enseignement d'EPSP	Réactivation d'un agrément	Non renouvelable	200\$
27022552	Quotité du trésor public sur le minerval des établissements scolaires	Paiement de minerval	Annuelle	50% du minerval
27022230	Produits de délivrance d'attestation tenant lieu de diplôme	Délivrance d'attestation	Ponctuelle	2\$/attestation
17136338	Taxe d'agrément d'un ETS primaire, secondaire et professionnel: - Primaire - Secondaire et Professionnel	Demande d'agrément	Non renouvelable	750\$/agrément 900\$/agrément
37441000	Amendes transactionnelles a) En cas de non enregistrement b) Pour les autres cas	Constat d'infraction	Ponctuelle	200 à 300% 200 à 300%
12. FINANCES				
47722500	Boni de liquidation d'une entreprise d'économie mixte dans laquelle la Province détient des parts	Liquidation	Ponctuelle	Valeur de liquidation déduite des charges du personnel et des dettes

7/7/88

NATURE DE LA RECETTE	LIBELLES	FAITS GENERATEURS	PERIODICITE	TAUX
47722220	Dividende versé par les entreprises d'économie mixte dans lesquelles la Province détient des actions a) Revenus des propriétés et intérêts des prêts (Bateaux en location) b) Vente des biens et services (Recettes des bateaux)	Décision de distribution du bénéfice réalisé	Annuelle	100% de la location 100% des recettes
27011341	Produits de vente du bulletin des finances provinciales	Vente de bulletin	Ponctuelle	20\$/bulletin
27482100	Produits de recouvrement des débits comptables au niveau provincial	Recouvrement des débits	Ponctuelle	100% du montant
27482400	Produits de récupération des sommes indûment payées par le trésor provincial	Récupération des sommes	Ponctuelle	100% du montant
27011400	Produits de vente des participations de la Province	Vente des participations	Ponctuelle	100% de la vente
27012241	Produits des ventes des publications des ministères provinciaux	Vente des publications	Mensuelle	100% de la vente
37441000	Amendes transactionnelles	Constat d'infraction	Ponctuelle	200 à 300%
13. HABITAT				
27012280	Livret de bail	Vente livret	Ponctuelle	5\$/2 Livrets
37441000	Amendes transactionnelles	Constat d'infraction	Ponctuelle	200 à 300%
14. INDUSTRIE				
17135172	Taxe sur permis d'achat et de vente de mitraille * Personne physique * Personne morale * Fonderie	Ferme d'achat et vente	Annuelle	500\$ 1000\$ 2500\$
37441000	Amendes transactionnelles domaines de l'industrie	Constat d'infraction	Ponctuelle	200 à 300%
15. INTERIEUR				
27422882b	Taxe d'identification annuelle du personnel des sociétés de gardiennage	Utilisation du personnel du gardiennage	Annuelle	20\$/individu
17182700a	Droits d'octroi de carte de résident pour étranger	Demande de carte	Bi-annuelle	30\$
17182700b	Produits de vente de carte de résident pour étranger * Catégorie I * Catégorie II * Catégorie III	Vente de carte	Bi-annuelle	250\$/2 ans 200\$/2 ans 50\$/2 ans
37441000	Amendes transactionnelles	Constat d'infraction	Ponctuelle	200 à 300%

NATURE DE LA RECETTE	LIBELLES	FAITS GENERATEURS	PERIODICITE	TAUX
16. JUSTICE				
27012110	Droits sur la vente publique des biens confisqués au bénéfice des Provinces	Vente des biens confisqués	Ponctuelle	100% de la valeur
37441000	Amendes transactionnelles	Constat d'infraction	Ponctuelle	200 à 300%
17. MINES				
17136322	Taxe d'agrément de boute de feu Personne physique Personne morale	Demande d'agrément	Annuelle	100\$ 1000\$
17136145	Taxe sur autorisation de transformation des produits d'exploitation minière artisanale	Demande d'autorisation	Annuelle	300\$
17136187	Taxe d'extraction des matériaux de construction (moellon, sable et autres) Pour les industries Pour les artisanaux	Extraction des matériaux	Ponctuelle	2\$/tonne 1\$/tonne
17128100	Taxe sur 1% sur les produits de transaction d'or et de diamant d'exploitation artisanale	Transaction de l'or et de diamant	Ponctuelle	1% ce la valeur
27428180	Droits d'octroi de la carte d'exploitation artisanale des substances précieuses a) Carte de creuseur : Or et diamant Hétérogénite, cassiterite, cuivre, coltan, wolframite b) Carte de négociant (or, diamant,) Or : Catégorie A Catégorie B Diamant : Catégorie A Catégorie B Hétérogénite, cassiterite, cuivre, coltan, wolframite c) Carte de fondeur (hétérogénite, cassiterite, cuivre, wolframite)	Octroi de la carte d'exploitation	Annuelle	10\$ 25\$ 400\$ 150\$ 1250\$ 350\$ 200\$ 6000\$/carte
27011200	Quote part rémunératoire SAEMAP I. Dans les zones d'exploitation artisanale (ZEA) a) <u>Exploitants</u> : - Cassitérite, coltan et wolframite b) <u>Négociants</u> : - Cassitérite, coltan et wolframite II. Dans les périmètres concédés et couverts par des titres miniers a) <u>Exploitants</u> : - Cassitérite, coltan et wolframite	Demande d'autorisation	Ponctuelle	35% de 10% de la valeur 35% de 1% de la valeur 20% de 10% de la valeur

7/15

NATURE DE LA RECETTE	LIBELLES	FAITS GENERATEURS	PERIODICITE	TAUX
	- Cassitérite, coltan et wolframite b) <u>Négociants</u> : - Cassitérite, coltan, wolframite et or			25% de 10% de la valeur 35% de 1% de la valeur
37441000	Amendes transactionnelles infraction minière	Constat d'infraction	Ponctuelle	200 à 300%
13. PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES CLASSE MOYENNE (PME-CM)				
17153140	Taxe sur permis d'achat, de rétention, de fabrication et des négoce d'alcool * Permis Modèle A * Permis Modèle B * Permis Modèle D * Permis Modèle E * Permis Modèle H * Permis Modèle K * Permis Modèle R	Permis d'achat Rétention, négoce Fabrication	Annuelle	100\$/permis 80\$/permis 60\$/permis 30\$/permis 40\$/permis 30\$/permis 50\$/permis
19. SANTE				
17136333	Taxe d'agrément d'un Institut technique médical	Demande d'agrément	Non renouvelable	1500\$
17135240	Taxe sur autorisation d'ouverture des pharmacies: - Pharmacie - Officine pharmaceutique	Demande d'autorisation	Non renouvelable	500\$ 100\$
17135210	Taxe pour ouverture d'un établissement sanitaire	Ouverture d'un établissement	Non renouvelable	
17135211	a) Hôpital			1500\$
17135214	b) Clinique			750\$
17135214	c) Polyclinique			875\$
17135213	d) Cabinet médical dentaire ou de kinésithérapie			500\$
17135215	e) Centre médical : Moderne Traditionnel			750\$ 300\$
17135216	f) Maternité	Ouverture d'un établissement	Non renouvelable	350\$
17135212	g) Dispensaire			450\$
17135217	h) Maison d'optique			100\$
17135218	i) Atelier de fabrication des prothèses			100\$
17135281	Taxe d'ouverture d'un Institut technique médical	Ouverture d'un institut	Non renouvelable	900\$
27022210	Produits de délivrance des titres scolaires des ITM	Délivrance des titres	Ponctuelle	10\$/litre
27022553	Quotité sur le minerval des ITM publics et privés	Paiement du minerval	Annuelle	50% du minerval
37441000	Amendes transactionnelles	Constat d'infraction	Ponctuelle	200 à 300%
20. SPORTS ET LOISIRS				

7/17/12

NATURE DE LA RECETTE	LIBELLES	FAITS GENERATEURS	PERIODICITE	TAUX
27012513	Quotité sur les produits des rencontres sportives a) A caractère national et provincial b) Maisons de pari foot et loterie (quote par sur les recettes)	Paiement droit d'entrée achat billet	Ponctuelle	1% de réalisation 10% de réalisation
17134830	Taxe sur les droits de retransmission radio-télévisées des rencontres sportives locales	Retransmission radio-télévisées	Ponctuelle	100\$
27427300	Taxe d'enregistrement annuel des Ets de loisirs * Catégorie I (Maisons de pari foot et loterie) * Catégorie II * Catégorie III * Catégorie IV	Enregistrement des établissements	Annuelle	3 600\$ 120\$ 100\$ 50\$
27415240	Droits de location des complexes sportifs appartenant à la Province (aires de jeux, tribunes, locaux...)	Location de complexe	Ponctuelle	10% des recettes brutes
27415252	Droits de location des parkings des stades et autres espaces appartenant à la Province	Location des parkings	Ponctuelle	10% des recettes brutes
27424410	Taxe sur autorisation des loisirs de 24h (caravanes motorisés, concerts populaires dans les stades et concours de miss) * <u>1ère catégorie</u> Grandes sociétés de télécommunication et compagnies d'aviation * <u>2ème catégorie</u> Moyennes maisons, les hôtels, les orchestres, maisons de fabrication des boissons * <u>3ème catégorie</u> Petites maisons/Magasins, boutiques et autres gagnes petits	Demande d'autorisation	Ponctuelle	250\$/cas 150\$/cas 50\$/cas
27022513	Quotité du trésor provincial sur le produit des rencontres sportives a) Officielle b) Amicale	Rencontres sportives	Ponctuelle	8% des recettes nettes 8% des recettes nettes
27022511a	Quotité sur la vente des billets d'accès aux manifestations de loisirs à caractère local dans les installations sportives locales	Vente des billets	Ponctuelle	20% des recettes brutes
37441000	Amendes transactionnelles en matières sportives	Constat d'infraction	Ponctuelle	200 à 300%
21. TOURISME				
17136222	Taxe sur autorisation d'exercer le métier de guide de tourisme	Demande d'autorisation	Annuelle	25\$

/ 3/2

NATURE DE LA RECETTE	LIBELLES	FAITS GENERATEURS	PERIODICITE	TAUX
17136213	Taxe sur permis d'exploitation d'un site touristique appartenant à la Province * Site de 1ère classe (naturel) * Site de 2e classe (historique ou archéologique) * Site de 3e classe (socioculturelle)	Permis d'exploitation	Annuelle	500\$ 400\$ 300\$
27427700	Taxe sur autorisation de prise de vue dans les sites touristiques appartenant à la Province	Demande d'autorisation	Annuelle	100\$
17136215a	Taxe sur la délivrance d'une licence d'exploitation pour restaurants et similaires de 0 à 1 fourchette a) Restaurant sans fourchette (≤ 20 places) b) Restaurant à 1 fourchette (>20 places)	Délivrance d'une licence	Non renouvelable	150\$ 250\$
17136215b	Taxe sur la délivrance d'une licence d'exploitation d'une agence de voyage de catégorie C et D Catégorie C Catégorie D	Délivrance d'une licence	Non renouvelable	150\$ 100\$
17136215c	Taxe sur la délivrance d'une licence d'exploitation pour hôtels et similaires de 0 à 1 étoile a) Hôtels 0 étoile b) Hôtels 1 étoile	Délivrance d'une licence	Tri-annuel	150\$ 250\$
27426310a	Droits de délivrance de certificat d'agrément technique pour hôtels et similaires de 0 à 1 étoile a) Hôtels 0 étoile b) Hôtels 1 étoile	Délivrance d'un certificat	Non renouvelable	150\$ 200\$
27426310b	Droits de délivrance de certificat d'agrément technique d'une agence de voyage de catég C et D a) Catégorie C b) Catégorie D	Délivrance d'un certificat	Non renouvelable	150\$ 100\$
27426320a	Droits de délivrance de certificat d'homologation pour restaurants et similaires de 0 à 1 fourchette a) Restaurant sans fourchette (≤ 20 places) b) Restaurant à 1 fourchette (>20 places)	Délivrance d'un certificat	Annuelle	50\$ 100\$
27426320b	Droits de délivrance certificat d'homologation d'une agence de voyage de catégorie C et D a) Catégorie C b) Catégorie D	Délivrance d'un certificat	Annuelle	150\$ 100\$
27426320c	Droits de délivrance certificat d'homologation pour hôtels et similaires de 0 à 1 étoile a) Hôtels 0 étoile b) Hôtels 1 étoile	Délivrance d'un certificat	Annuelle	150\$ 200\$
37441000	Amendes transactionnelles	Constat d'infraction	Ponctuelle	200 à 300%

NATURE DE LA RECETTE	LIBELLES	FAITS GENERATEURS	PERIODICITE	TAUX
22. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES				
17136324a	Taxe d'enregistrement des indépendants dans le secteur de construction et d'aménagement * Catégorie A * Catégorie B * Catégorie C	Demande d'agrément	Non renouvelable	100\$ 75\$ 50\$
37441000	Amendes transactionnelles	Constat d'infraction	Ponctuelle	200 à 300%
23. TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS				
17136335	Taxe d'agrément des services publics et professions auxiliaires des transports terrestres a) Organisme de contrôle technique des véhicules automobiles b) Constructeurs de châssis et carrosseries des véhicules automobiles c) Garages d) Auto-école	Demande d'agrément	Annuelle	290\$ 200\$ 250\$ 200\$
27425500 27425500a	Frais de surveillance de véhicules de transport routier: a) Autorisation de transports des personnes et de biens * <i>Autorisation de transport des passagers</i> 1. Moins de 5 personnes 2. De 5 à 15 personnes 3. Plus de 15 personnes 4. Véhicules des pompes funèbres * <i>Autorisation de transport des biens (- de 20 tonnes)</i> 1. Moins de 5 tonnes 2. De 5 à 9 tonnes 3. De 10 à 19 tonnes	Demande d'autorisation	Annuelle	10\$ 12\$ 20\$ 15\$ 16\$ 30\$ 42\$
27425500b	b) Certificat de contrôle technique (à l'exception des remorques et des véhicules spéciaux): 1. Voiture 2. Camionnette ou Mini bus 3. Camion ou Bus	Contrôle technique Contrôle technique	Semestrielle Semestrielle	5\$ 10\$ 15\$
37441000	Amendes transactionnelles dans le domaine du transport terrestre	Constat d'infraction	Ponctuelle	200 à 300%
24. URBANISME				
17136142	Taxe sur autorisation de bâtir des immeubles à usage résidentiel et de moins de 3 étages	Demande d'autorisation	Ponctuelle	Devis x6/1000
17136141	Taxe sur autorisation de démolition d'immeubles	Demande d'autorisation	Ponctuelle	10% de l'autorisation de bâtir
17136143	Taxe sur autorisation de transformation d'immeuble * Moyen standing * Standing * Haut standing	Demande d'autorisation	Ponctuelle	150\$ 200\$ 300\$

77h

NATURE DE LA RECETTE	LIBELLES	FAITS GENERATEURS	PERIODICITE	TAUX
27428242	Frais d'avis urbanistiques sur les grandes concessions	Avis urbanistiques	Ponctuelle	300\$
37441000	Amerdes transactionnelles	Constat d'infraction	Ponctuelle	200 à 300%
25. RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIE				
27012580	Quote-part sur les frais de contrôle de radioactivité * Secteur des Mines <i>Exploitation</i> - Cassitérite - Coltan - Or - Wolframite - Pierre précieuse - Pyrochlore - Manganèse <i>Exportation</i> - Cassitérite - Coltan - Or - Wolframite - Pierre précieuse - Pyrochlore - Manganèse Déchets radioactifs - Redevance pour l'environnement minier - Entité de traitement des substances minières Autorisation de transport des minerais - Transfert vers d'autres Provinces * Secteur de la Santé - Radiologie dentaire - Radiologie conventionnelle - Mammographie - Scannographie - Radiologie pédiatrique	Contrôle de la radioactivité	Ponctuelle	50% du principal
		Contrôle de la radioactivité	Annuelle	2,5\$/tonne 2,5\$/tonne 2% du prix 2,5\$/tonne 2,5\$/tonne 2,5\$/tonne 2,5\$/tonne 4\$/tonne 4\$/tonne 0,5% du prix 4\$/tonne 4\$/tonne 4\$/tonne 4\$/tonne 4\$/tonne 200\$/an 200\$/an 0,5% de la valeur 120\$/an/appareil 150\$/an/appareil 250\$/an/appareil 300\$/an/appareil 150\$/an/appareil

Fait à Goma, le

14 DEC 2017

=: Honorable Julien PALUKU KAHONGYA:=



Julien Paluku Kahongya

